

Présents :

- *Représentants de la commune : M. Noyon, Mme Plumart, Mme Bernard*
- *Représentants de parents d'élèves : Mme Renuart, Mme Brulé, Mme Bruyère*
- *Représentants de l'Education Nationale : Mme Lefebvre, Mme Leurs, Mme Dehen, Mme Durant, M Somon, Mme Naert (DDEN)*

1) Signature du PV du conseil du 7 novembre 2016

2) PPMS et Sécurité

Deux exercices de confinement ont été faits le lundi 6 février. Chaque exercice a duré entre 10 et 15 minutes. Voici les observations suite à ces deux exercices.

- En élémentaire : les talkie-walkie ont permis d'alerter efficacement Mme Durant qui se trouve esseulée dans l'aile B.
Dans les cellules de crise, les trousse de secours sont manquantes
- En maternelle : la porte d'entrée n'est pas du tout étanche, le nombre de fenêtres ne permet pas un confinement efficace, la vanne de gaz est à l'extérieur et ne peut être coupée, il n'y avait pas de postes avec piles.

3) Les actions à venir du projet d'école 2016/2017

- Cueillons la nature : suite au ramassage des pommes, 600 kg de fruits ont été ramassés. 302 litres de jus de pommes ont été produit grâce à cette opération anti gaspillage. 100 litres ont été donnés à la mairie. Les élèves de Mme Leurs vont fabriquer dans les prochaines semaines des étiquettes afin de revêtir les bouteilles qui seront offertes à la fête des parents début du 6 au 9 juin. Le reste sera consommé lors des manifestations. Je rappelle que cette action est portée financièrement par la commune (400€).

Par ailleurs, à l'occasion de la plantation des pommiers, une fête de la pomme est organisée le vendredi 10 mars afin de déguster des produits à base de pommes. Rendez-vous à 14h30 en maternelle et 15h30 en élémentaire.

Les élèves de M Somon ont quant à eux une animation « cuisine » autour de la pomme ce mardi 7 mars et termineront par la mise en table d'un buffet anti-gaspillage.

- Le mercredi 8 mars, dans le cadre de la liaison « école collège », les élèves de Monsieur Somon se rendront au collège afin de visiter une exposition sur l'architecture, l'exposition « hors les murs ». Les élèves sont engagés dans un projet transfrontalier, le projet FAI-Re (Former- Accompagner- Inspirer- Rénovation efficiente). C'est une animation scolaire autour des métiers de la construction et de l'architecture. Cette action de sensibilisation scolaire est née du constat selon lequel les filières techniques sont très peu prisés par les jeunes alors qu'elles offrent des débouchés professionnels très importants. Trois temps jalonnent cette animation : le 1^{er} vise à observer l'habitat du village. Le 2^e temps est une animation autour de la découverte des métiers de la construction et le 3^e temps est un atelier pratique réalisé par un formateur des Compagnons des Devoirs de Jeumont.
- Le projet choral : les élèves de Mme Levèbre (sauf les CM1) et Mme Durant préparent un répertoire sur le thème du bois et se propose de chanter durant la fête de la boissellerie le dimanche 14 mai. L'horaire est à définir.
- Les élèves de M Somon (+les CM1 de Mme Lefebvre) préparent toujours l'opéra « Nous n'irons pas à l'opéra » et se représenteront le mardi 12 juin à la salle des fêtes de Solre le Château avec l'école de Solre et le collège du Solrèz.
- L'opération Car-foot : tous les élèves de l'école vont participer le jeudi 23 mars à une animation football proposées par la ligue de football des Hauts de France. Cette opération est gratuite.

- Le vendredi 24 mars aura lieu la soirée cabaret. Escrime et théâtre seront au programme. Les bénéfices de cette soirée seront dédiés à la classe de neige. Une autorisation doit être demandée en préfecture. Il manque le plan d'évacuation de la salle des fêtes.
- La semaine des mathématiques du 13 au 19 mars : dans toutes les classes, des énigmes mathématiques seront proposées aux élèves. Les CP/CE1 participeront au jeu Koala et les CE2/CM1/CM2 participeront au concours kangourou.
- Le projet « écriture d'une nouvelle policière » est en cours dans les classes de Mme Lefebvre et M Somon.
- Le voyage scolaire des élèves de GS à CM2 aura lieu au Quesnoy toujours sur le thème du policier. Les maternelles de la classe de Madame Leurs iront au musée du verre.
- Afin de clore notre année policière, la fête des écoles aura lieu le samedi 24 juin. L'Amicale laïque s'occupera du repas. L'idée d'une organisation décalée des danses semble plaire. Il faudra trouver des animations durant la journée : jeu du Loup Garou, murder party, cluedo.
- La classe de neige 2018 ; la participation des parents est de 300€. Elle a augmenté car les parents d'élèves présents lors de la réunion du 13 janvier ont voté à l'unanimité l'activité « initiation chien de traîneau ». Une demande de subvention de 200€ par élève a été faite auprès de la mairie. Pour financer cette classe, une action « vente de viennoiseries » est organisée par les parents d'élèves. Les bénéfices de la soirée cabaret profiteront également à la classe de neige.

4) Le projet d'école 2017/2020

Un diagnostic global a été fait par l'équipe pédagogique :

- Le bilan du projet 2014/2017
- Les indicateurs quantitatifs de l'école
- Un point sur l'équipe éducative
- Les relations avec les familles
- Les conditions matérielles
- L'environnement

Des axes prioritaires seront dégagés et des projets de cycle verront le jour. Ce projet devrait vous être présenté lors du dernier conseil d'école.

5) Le LSU : livret scolaire unique

Les livrets bleus d'évaluation vont disparaître au profit du LSU. Les livrets de l'école élémentaire et du collège ne formeront plus qu'un seul livret sous forme numérique. Il suivra la scolarité de l'enfant du CP jusqu'à la 3^e. Le code utilisé est le suivant : non atteint, partiellement atteint, atteint, dépassé ce qui correspondra au codage suivant :

- Niveau 1 de l'échelle (« maîtrise insuffisante ») correspond à des compétences non acquises au regard du cycle considéré ;
- Niveau 2 (« maîtrise fragile ») correspond à des savoirs ou des compétences qui doivent encore être étayés ;
- Niveau 3 (« maîtrise satisfaisante ») est le niveau attendu en fin de cycle, c'est lui qui permet de valider à la fin du cycle 4 l'acquisition du socle commun ;
- Niveau 4 (« très bonne maîtrise ») correspond à une maîtrise particulièrement affirmée de la compétence, qui va au-delà des attentes pour le cycle.

Soit l'inverse de ce qui est fait actuellement sur l'école.

En maternelle, le livret de réussite sous format papier reste en vigueur.

A terme, ce livret sera disponible pour les parents d'élèves

6) Conseil d'administration de L'AEFF

Vote du nouveau bureau :

Les membres du conseil d'administration ont tous été élus à l'unanimité :

- Président : M Somon
- Vice-président : Mme Durant
- Trésorière : Mme Renuart
- Trésorière adjointe : Mme Brulé
- Secrétaire : Mme Dehen
- Secrétaire adjoint : Mme Lefebvre

7) Fournitures scolaires

- Fournitures scolaires : L'équipe pédagogique ne participera pas au groupement de commandes de la 3CA. Les fournitures proposées sont de mauvaise qualité. De plus, le fonctionnement manque de transparence : pas de tarifs, pas de visuels des produits, pas de facture dans des délais raisonnables.

Aucune enquête de satisfaction n'est faite par la 3CA.

L'équipe pédagogique est favorable à une commande groupée pour les ramettes de papier.

M Somon informe que l'école va devoir réinvestir dans des nouveaux manuels car les programmes ont changé. (30€par élève en cycle 2 et 65€ par élève en élémentaire).

Monsieur Somon demande où en est l'école au niveau photocopies ? En effet, les méthodes pédagogiques utilisées sont « papierphages ».

L'école a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 2000€ de la part du ministère. Cette subvention a été versée sur le compte de la mairie. Monsieur Somon demande à la mairie le versement de cette subvention sur le compte de l'AEFF du crédit agricole. Une demande officielle sera faite.

Cette subvention est réservée aux activités artistiques (transport, musée, sorties culturelles...)

8) Le temps périscolaire

La cantine : les parents interrogent les représentants communaux à propos du système de réservation.

Pourquoi n'est-il pas possible de s'inscrire du jour au lendemain ? D'autres écoles ayant le même prestataire ont cette possibilité. La mairie va se renseigner sur un changement de convention avec API.

Périscolaire : Monsieur Somon propose que le comité de pilotage du Projet Educatif Territorial réunisse les différents acteurs afin de mettre en place un règlement cohérent et unique entre l'école, la garderie, les NAP et la cantine.

9) Questions diverses

- Mme Leurs souhaiterait une mini-chaîne pour sa classe. Elle aimerait également qu'on occulte les fenêtres de sa classe.
- Les parents ressentent une différence de climat entre les deux classes et entre les enseignantes.
- L'escrime est un projet de classe et non de niveau.
- Sécurité : ne devrait-il pas y avoir de détecteurs de fumée dans les écoles ?
- L'accès à la maternelle est maintenant autorisé aux véhicules. Un panneau « Roulez au pas » a été demandé.
- Un contrôle de gendarmerie a eu lieu récemment afin de faire de la prévention devant l'école élémentaire.
- Au Noël prochain, Le boulanger demande à ce que les cugnoles soient distribuées le mercredi avant les vacances plutôt que le vendredi.
- Le conseil municipal demande que les devis pour les voyages scolaires (transports et musées...) parviennent en mairie.